

**RAPPORT PAR UNE ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE
ACCREDITEE A DES FINS CONSULTATIVES
AUPRES DU COMITE CONCERNANT SA CONTRIBUTION
A LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION**

**Date limite : 15 février 2023
pour examen en 2023**

Le fichier peut être téléchargé à l'adresse suivante :

<https://ich.unesco.org/fr/formulaires>

*Veillez fournir uniquement les informations demandées ci-dessous.
Les annexes ou tout autre matériel supplémentaire ne peuvent être acceptés.*

A. Identification de l'organisation

A.1. Nom de l'organisation soumettant le présent rapport

A.1.a. Nom officiel de l'organisation dans sa langue d'origine, tel qu'il apparaît sur les documents officiels.

Centro UNESCO de San Sebastián

A.1.b. Nom de l'organisation en anglais et/ou en français.

Centre UNESCO de Saint Sébastien / San Sebastian UNESCO Centre

A.1.c. Numéro d'accréditation de l'organisation (indiqué lors des précédentes correspondances sous la forme « NGO-90XXX »)

NGO-90005

A.2. Adresse de l'organisation

Indiquez l'adresse complète de l'organisation, ainsi que les coordonnées complémentaires telles que le numéro de téléphone, l'adresse électronique, le site Internet, etc. L'adresse postale indiquée doit être celle où l'organisation exerce son activité, quel que soit son lieu de domiciliation juridique. Pour les organisations ayant des activités internationales, indiquer l'adresse du siège.

Organisation : Centro UNESCO de San Sebastián

Adresse : Paseo de Colón 9 – 1º / Saint Sebastien - Espagne

Numéro de 677 43 70 80

téléphone :

Adresse électronique : juanignacio.demorentin@ehu.es

Site Internet : www.unescoeskola.org

Autres informations pertinentes : ONG avec statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social (ECOSOC) des Nations Unies (25 Juillet 2016). Renouvellement à 2022 pour le période 2016-2020.

A.3. Personne à contacter pour la correspondance

Donnez le nom complet, l'adresse et tout autre renseignement pour contacter la personne responsable à qui toute correspondance relative au présent rapport doit être adressée.

Titre (M./Mme, etc.) : M.

Nom de famille : Martínez de Morentin

Prénom : Juan Ignacio

Institution/fonction : Directeur exécutif

Adresse : C/. Paseo de Colón 9 – 1º / 20002 San Sebastián - Espagne

Numéro de téléphone : 677 43 70 80

Adresse électronique : juanignacio.demorentin@ehu.es

Autres informations pertinentes : Le Centre UNESCO de Saint Sébastien a une structure et fonctionnement non gouvernemental, démocratique et non lucratif. Il exerce des activités dans les domaines spécifiques de la compétence de l'UNESCO (éducation, culture, sciences sociaux et la diffusion de l'information), dans un esprit de coopération, de tolérance et de solidarité, dans l'intérêt de l'humanité et le respect des identités culturelles. Il a une personnalité juridique reconnue, une siège établie et un statut démocratiquement adopté.

B. Contribution de l'organisation à la mise en œuvre de la Convention aux niveaux national et international (Chapitre III et article 19 de la Convention, paragraphe 156 des Directives opérationnelles)¹

Faites la distinction entre les activités terminées et celles en cours contribuant aux huit thématiques du cadre global de résultats de la Convention², ainsi qu'à la préparation des rapports périodiques, des candidatures, des propositions et des demandes au titre des mécanismes de coopération internationale de la Convention. Si vous n'avez pas participé, indiquez-le. Décrivez également tout obstacle ou difficulté rencontrée par votre organisation lors de telles activités.

B.1. Décrivez la contribution de votre organisation au renforcement des **capacités institutionnelles et humaines** pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Ne pas dépasser 250 mots

Le Centre UNESCO de Saint Sébastien a fait des contributions au niveau mondial pour la mise en œuvre de la Convention, et aux niveaux local, national et international à travers de la Formation avec le Système des Nations Unies. Cette formation est une coopération du Centre UNESCO de Saint Sébastien avec les communautés, groupes et individus à partir de la capacitation de leurs membres, d'assurer la reconnaissance, le respect du patrimoine culturel immatériel dans la société et le renforcement des capacités en matière de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel à partir d'Internet et les TICs, c'est-à-dire, des moyens non formels de transmission des savoirs.

La Formation avec le Système des Nations Unies, avec 10 thèmes de travail et une année de formation, poursuivre fournir les instruments de base orientés à améliorer la qualité de l'intervention de personnel capacité dans les communautés et la diffusion des objectifs du PCI. <https://www.unescoeskola.org>

B.2. Décrivez la participation de votre organisation à des activités liées à la **transmission de et l'éducation au patrimoine culturel immatériel**. Expliquez, en particulier, comment votre organisation coopère avec les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus.

Ne pas dépasser 250 mots

Les activités liées à la transmission éducative du Patrimoine Culturel Immatériel sont réalisés à travers du Cours d'Animateurs UNESCO. Cette capacitation aide à mettre en valeur la fonction du patrimoine culturel immatériel dans la société et à intégrer la sauvegarde de ce patrimoine dans des programmes de planification du Centre UNESCO.

Le Cours a maintenu au public informé des menaces qui pèsent sur ce patrimoine ainsi que des activités menées en application de la Convention. Il a promu l'éducation à la protection des lieux de mémoire dont l'existence est nécessaire à l'expression du patrimoine culturel immatériel.

1. Dans le cas où votre organisation opère dans plusieurs États, veuillez clairement indiquer quel(s) est(sont) l'(les) États(s) concernés par vos réponses, le cas échéant.
2. Pour plus d'informations sur le cadre global de résultats, veuillez-vous référer au chapitre 8 des Textes fondamentaux de la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel : <https://ich.unesco.org/fr/basic-texts-00503>.

B.3. *Décrivez la participation de votre organisation à l'inventaire et à la recherche sur le patrimoine culturel immatériel. Expliquez, en particulier, comment votre organisation coopère avec les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus.*

Ne pas dépasser 250 mots

Le Centre UNESCO de Saint Sébastien a créé le projet de recherche « Carte du Patrimoine Immatériel des Confréries de Guipúzcoa ». C'est un projet de publications sur les confréries qui existent -et ont existé- dans les villages de Guipúzcoa. Il s'agit d'un plan stratégique pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel des confréries au Pays Basque.

Les publications du projet offrent des informations obtenues exclusivement à partir de documents originaux du XVe au XXe siècle. Ces livres aident les confréries actuellement existantes à connaître leurs origines et favorisent leur pérennité.

À 2019, 2020, 2021 et 2022 le Centre UNESCO a publié 11 livres sur les confréries de Guipúzcoa. Ils présentent les traditions, expressions orales et les pratiques sociales de villages très anciens de la province de Gipuzkoa, tout près de Saint Sébastien: On peut lire dans ces livres comme ses habitants reconnaissent un patrimoine historique qui garde, qui est transmis de génération en génération, avec un sentiment d'identité, et qui contribuent à promouvoir le respect par cette histoire.

On peut consulter les livres éditées

En 2019 :

«Cofradías de Azkoitia. Patrimonio inmaterial de la historia local» <https://www.kmliburutegia.eus/Record/763152>

«Cofradías de Guetaria. Patrimonio inmaterial de la historia local» <https://www.kmliburutegia.eus/Record/763153>

En 2020 à:

«Cofradías de Ordizia. Patrimonio inmaterial de la historia local» <https://www.kmliburutegia.eus/Record/780739>

«Cofradías de Zumárraga. Patrimonio inmaterial de la historia local» <https://www.kmliburutegia.eus/Record/780743>

En 2021 à:

«Cofradías de Astigarraga. Patrimonio inmaterial de la historia local" <https://www.kmliburutegia.eus/Record/789565>

«Cofradías de Errenteria. Patrimonio inmaterial de la historia local" <https://www.kmliburutegia.eus/Record/789564>

«Cofradías de Donostia. Patrimonio inmaterial de la historia local" <https://www.kmliburutegia.eus/Record/784769>

«Cofradías de Azpeitia. Patrimonio inmaterial de la historia local" <https://www.kmliburutegia.eus/Record/789566>

«Cofradías de Soraluze. Patrimonio inmaterial de la historia local" <https://www.kmliburutegia.eus/Record/789567>

En 2022 à:

«Cofradías de Arrasate. Patrimonio inmaterial de la historia local" <https://www.kmliburutegia.eus/Record/807197>

«Cofradías de Zestoa. Patrimonio inmaterial de la historia local" <https://www.kmliburutegia.eus/Record/807196>

«Cofradías de Zumaia. Patrimonio inmaterial de la historia local" <https://www.kmliburutegia.eus/Record/807199>

B.4. *Décrivez la participation de votre organisation à l'élaboration de politiques et mesures juridiques et administratives, pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Expliquez, en particulier, comment votre organisation coopère avec les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus.*

Ne pas dépasser 250 mots

Le Centre UNESCO de Saint Sébastien ne participe pas à l'organisation et l'élaboration de politiques et mesures juridiques et administratives, pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Ses fonctions sont exclusivement éducatives.

B.5. *Décrivez la participation de votre organisation à la promotion du rôle du patrimoine culturel immatériel et de sa sauvegarde dans la société. Expliquez, en particulier, comment votre organisation coopère avec les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus.*

Ne pas dépasser 250 mots

Le Centre UNESCO de Saint Sébastien participe à la promotion du rôle du patrimoine culturel

immatériel et de sa sauvegarde dans la société, à travers de la Carte du Patrimoine Immatériel des Confréries de Guipúzcoa. Le grand public peut prendre connaissance de l'importance de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel à partir ce Programme. En suivant l'esprit de la Convention, les livres promeuvent la fonction sociale du patrimoine culturel immatériel, englobant d'autres contenus culturels immatériels, tels que les rituels festifs et religieux, les métiers et les savoirs qui offrent une vision globale du patrimoine culturel immatériel de chaque localité ou municipalité. Cela souligne les valeurs identitaires.

B.6. *Décrivez la participation de votre organisation à la **sensibilisation** au patrimoine culturel immatériel. Expliquez, en particulier, comment votre organisation coopère avec les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus.*

Ne pas dépasser 250 mots

Le Centre UNESCO de Saint Sébastien participe à la sensibilisation au patrimoine culturel immatériel à partir des livres de projet « La Carte du Patrimoine Immatériel des Confréries de Guipúzcoa ». Les livres et les confréries sont un bien culturel et une valeur. Les livres et les confréries privilégient la gratitude, l'honnêteté, la tolérance, la responsabilité, le pardon, le respect, la solidarité et la sensibilité. Certaines de ces valeurs comme celle-ci donnent un sens à la vie des individus et des groupes sociaux. Les confréries sont un instrument social immatériel qui permet de donner aux initiatives locales une cohérence culturelle et un dynamisme pour leur survie historique. Les publications sur les confréries révèlent l'historicité des confréries actuellement existantes. Les publications documentent les manières d'agir et de penser de ces confréries à travers les siècles. Il s'agit d'une activité patrimoniale historique, de transmission, de publicité et de revalorisation visant à sensibiliser la société à l'importance de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Un patrimoine, si riche politiquement et rituellement, constitue un tissu culturel qui favorise la sauvegarde, la collaboration et la promotion d'un mouvement fondé sur la connaissance et ouvert à la satisfaction des attentes des populations engagées dans la marche d'une société meilleure, plus participative et valorisée.

B.7. *Décrivez la participation de votre organisation à la **facilitation de l'engagement des communautés, groupes et individus, ainsi que d'autres parties prenantes**, pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.*

Ne pas dépasser 250 mots

Le Centre UNESCO de Saint Sébastien a facilité l'engagement des communautés, groupes et individus, ainsi que d'autres parties prenantes, pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, à partir des programmes éducatifs comme le Cours d'Animateurs UNESCO ou la Formation avec le Système des Nations Unies <https://www.unescoeskola.org/>

Une formation pour la diffusion d'informations à l'adresse du grand public et pour la formation au sein des communautés. Cette formation poursuit la diffusion et transmission des objectifs de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel à travers de la formation en éducation internationale, droits de l'homme, éducation pour la paix, diversité culturelle, développement soutenable et la mise en œuvre de programmes d'éducation de base non formelle conçus comme un moyen d'aider au développement des compétences nécessaires dans la vie quotidienne, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité de vie des populations.

B.8. *Décrivez l'**engagement** de votre organisation **dans la coopération aux niveaux bilatéral, sous-régional, régional ou international** pour la mise en œuvre de la Convention, y compris des initiatives telles que l'échange d'informations et d'expériences, et d'autres initiatives conjointes.*

1.- Le partage d'information et de documentation concernant le PCI (DO 87) :

Le Centre UNESCO de Saint Sébastien a été intéressé pour contribuer à une bibliographie collaborative sur la recherche sur la Convention de 2003 et sa mise en œuvre. La Secrétariat du PCI a ouvert une web: <https://ich.unesco.org/fr/recherches-sur-la-convention-de-2003-00945> pour contribuer en ligne en suggérant l'inclusion de nouvelles références qui peuvent correspondre à propres publications. Le Centre UNESCO a sollicité, à 2022, et il est indexé 13 publications de recherche sur la Convention, avec la thématique des Confréries de Guipúzcoa.

Pendant 2021 et 2022, Mme. Chiara Bortolotto, contact principal du groupe de chercheurs ("groupe éditorial de la Bibliographie de recherche sur la Convention de 2003 »), a maintenu différents contacts avec le Centre UNESCO pour vérifier la bibliographie indexée. Dans ce moment, les publications sont en phase d'évaluation par le groupe du PCI.

2.- Le développement de réseaux d'ONG, de communautés, d'experts, de centres d'expertise et d'instituts de recherche aux niveaux sous-régional et régional pour élaborer des approches partagées et interdisciplinaires concernant le PCI partagé (DO 86).

B.9. *Décrivez l'implication ou la contribution de votre organisation à la rédaction du rapport périodique national sur la mise en œuvre de la Convention.*

Ne pas dépasser 250 mots

Pendant les derniers quatre ans, le Centre UNESCO de Saint Sébastien n'a pas reçu aucune invitation de la Coordination du Plan National de Sauvegarde du PCI, ni de l'Institute du Patrimoine Culturel de l'Espagne (Ministère de l'Education, Culture et le Sport) pour participer à la rédaction du rapport périodique national sur la mise en oeuvre de la Convention, ni réunions de la Commision national de sauvegarde du PCI.

B.10. *Décrivez la participation de votre organisation dans la préparation des candidatures à la Liste de sauvegarde urgente ou à la Liste représentative, des demandes d'assistance internationale ou des propositions de bonnes pratiques de sauvegarde.*

Ne pas dépasser 250 mots

Dans la préparation des candidatures à la Liste de sauvegarde urgente ou la Liste représentative, pour la mise en œuvre de la Convention, le Centre UNESCO de Saint Sébastien n'est pas été invité par le Gouvernement de l'Espagne, comme État partie de la Convention, plus particulièrement en ce qui concerne la participation des communautés aux processus politiques au niveau de l'État.

On peut dire que le Centre, comme ONG accrédité, a un rôle clé à jouer en établissant le lien entre les communautés et le gouvernement et dans l'assurance que les politiques et législations aient connaissance des aspirations et besoins en développement des communautés concernées. Malheureusement, jusqu'au moment, le Centre n'a pas été invité aux réunions de préparation des candidatures à la Liste.

Cependant, le Centre UNESCO a participé à la réunion du Groupe de travail sur l'éthique du Forum des ONG du PCI qui a eu lieu, en ligne, le 15 mars 2022, avec les présentations et échanges autour de cas concrets d'utilisation des principes éthiques liés à la sauvegarde du PCI.

En outre, le Centre UNESCO a participé, aussi, le 24 mars 2022 à la présentation de l'assistance

internationale, pour présenter le mécanisme d'assistance internationale de la Convention de 2003, ses modalités et le processus pour faire une demande

C. Coopération avec l'UNESCO

Votre organisation a-t-elle mené des activités en coopération avec l'UNESCO ? Si oui, veuillez cocher les cases correspondantes et fournir des informations dans le cadre ci-dessous.

- Coopération directe avec l'UNESCO (Siège et Bureaux hors-Siège)
- Activités pour lesquelles vous avez reçu l'autorisation d'utiliser l'emblème de l'UNESCO/de la Convention de 2003
- Coopération par le biais du réseau global des facilitateurs de la Convention de 2003
- Coopération avec les centres de catégorie 2
- Coopération avec les Commissions nationales pour l'UNESCO
- Coopération avec les Chaires UNESCO
- Soutien financier du Fonds pour le patrimoine culturel immatériel
- Soutien financier du Programme de participation
- Autres types de coopération

Ne pas dépasser 250 mots

1.- À la demande du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel lors de sa treizième session en 2018 (Décision 13.COM 13), une réunion de consultation poursuivra la réflexion avec les ONG accréditées, le Forum des ONG-PCI, le groupe de travail informel ad hoc et les États parties sur la définition des fonctions consultatives qui pourraient être confiées aux ONG accréditées. Le 18 avril 2019 le Centre UNESCO de Saint Sébastien a participé, invité par la Secrétariat de l'UNESCO, à la réunion « Réflexion sur le rôle des organisations non gouvernementales accréditées dans le cadre de la Convention de 2003 » qui a lieu à la siège de l'UNESCO, à Paris.

2.- Le Centre UNESCO de Saint Sébastien a participé dans le projet de l'UNESCO de partager des expériences intéressantes et inspirantes depuis plusieurs régions à partir des exemples qui montrent à la fois l'impact de la crise du COVID 19 sur le patrimoine vivant et ses effets sur les communautés, mais ils illustrent également comment le patrimoine vivant peut être un outil puissant de résilience et de solidarité en temps de la crise de la pandémie à 2020.

3.- Le Centre UNESCO de Saint Sébastien participe dans le projet de l'UNESCO « Bibliographie de recherche sur la Convention de 2003 » Il a fourni au projet la référence de recherche relative à la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel et sa mise en œuvre.

4.- Le Centre UNESCO de Saint Sébastien a participé à la réunion du Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée dans le cadre de la réflexion globale sur les mécanismes d'inscription sur les listes de la Convention de 2003 (Partie I et Partie II) (16.COM WG, 8-9 juillet 2021 et 9-10 septembre 2021).

5.- En août 2022, le directeur exécutif du Centre UNESCO de Saint Sébastien présente sa candidature pour faire partir du Réseaux des facilitateurs de la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

6.- Le 2 novembre 2022, le directeur exécutif du Centre UNESCO de Saint Sébastien participe à la réunion extraordinaire du Forum de ONG du PCI pour présenter et discuter les révisions de statuts et des règles électorales du Forum.

7.- Le Centre UNESCO de Saint Sébastien a élaboré des approches partagées et interdisciplinaires, concernant le PCI, avec la Chaire UNESCO de Communication et Valeurs Éducatives, à l'Université du Pays Basque, à Saint Sébastien, en Espagne. Le Centre UNESCO conseille régulièrement la Chaire UNESCO sur les questions liées au PCI.

D. Participation au travail du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel

D.1 *Votre organisation a-t-elle participé à des sessions du Comité ? Le cas échéant, précisez les sessions auxquelles vous avez assisté et si vous avez eu un rôle spécifique pendant ces réunions.*

Ne pas dépasser 250 mots

Notre organisation a participé à des réunions du Comité Intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (15.COM) qui a été lieu en ligne du 14 au 19 décembre 2020 dès Jamaica <https://ich.unesco.org/fr/liste-de-participants-01151>

Le Centre UNESCO a participé à la réunion du groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée dans le cadre de la réflexion globale sur les mécanismes d'inscription sur les listes de la Convention de 2003 (Partie I) qui a eu lieu en ligne le 8 et 9 juillet 2021 <https://ich.unesco.org/fr/liste-de-participants-partie-i-01178>

Le Centre UNESCO a participé, aussi, à des réunions du Comité Intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (16.COM) qui a été lieu en ligne du 13 au 18 décembre 2021 dès Sri Lanka. <https://ich.unesco.org/fr/liste-prliminaire-de-participants-01188>

Le Centre UNESCO a participé à la réunion du groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée dans le cadre de la réflexion globale sur les mécanismes d'inscription sur les listes de la Convention de 2003 (Partie III) qui a eu lieu en ligne le 25 et 26 avril 2022 <https://ich.unesco.org/fr/liste-de-participants-partie-iii-01227>

Il a a participé, aussi, à des réunions du Comité Intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (17.COM) qui a été lieu en ligne du 28 novembre au 3 décembre 2022 dès Rabat (Maroc). <https://ich.unesco.org/es/lista-preliminar-de-participantes-01271>

D.2 *Votre organisation a-t-elle été membre de l'Organe d'évaluation (paragraphe 26 à 31 des Directives opérationnelles), ou membre de l'Organe consultatif (entre 2012 et 2014) ? Le cas échéant, précisez la période.*

Ne pas dépasser 100 mots

Non.

D.3 *De quelle(s) manière(s) votre organisation a-t-elle fourni des services consultatifs au Comité (paragraphe 96 des Directives opérationnelles) ou de quelle(s) manière(s) pensez-vous qu'elle pourrait fournir de tels services à l'avenir ?*

Ne pas dépasser 500 mots

Le Centre UNESCO Saint Sébastien est toujours à disposition de la Secrétariat du Comité par fournir des services consultatifs qui a besoin. Le Centre UNESCO de Saint Sébastien pense qu'il pourrait fournir de services consultatifs au Comité à travers de:

1.- Le projet «Carte du Patrimoine Immatériel des Confréries de Guipúzcoa». Le Centre UNESCO a fourni une bibliographie interactive de références de recherche relatives à la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel et sa mise en œuvre. 13 livres (en évaluation) qui son Recherches sur la Convention de 2003, qui sont indexés à la plataforme on-line de Bibliographie de la recherche sur la Convention de 2003. En suivant l'esprit de la Convention, les livres promeuvent la fonction sociale du patrimoine culturel immatériel, englobant d'autres contenus culturels immatériels, tels que les rituels festifs et religieux, les métiers et les savoirs qui offrent une vision globale du patrimoine culturel immatériel de chaque localité ou municipalité. Cela souligne les valeurs identitaires.

Les publications sont destinées à protéger le patrimoine culturel immatériel; défendre les biens culturels fraternels les plus vulnérables; demander instamment la divulgation et la compréhension du patrimoine culturel immatériel; et soutenir le dynamisme semé avec la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (UNESCO, 2003).

2.- La production des matériels de formation sur le PCI;

3.- La mise à disposition du Comité des informations sur la sensibilisation à l'importance de la transmission du patrimoine immatériel.

E. Capacités de votre organisation à évaluer des candidatures, propositions et demandes (paragraphe 27 et 96 des Directives opérationnelles) :

E.1. *Les candidatures, propositions et demandes ne sont disponibles pour évaluation qu'en français et en anglais. Les membres de votre organisation ont-ils une très bonne maîtrise de l'anglais ou du français ? Le cas échéant, veuillez indiquer de quelle(s) langue(s) il s'agit et le nombre des membres/ou du personnel de l'organisation apte à le faire ?*

Ne pas dépasser 250 mots

Le Centre UNESCO de Saint Sébastien possède des membres avec une très bonne maîtrise du français, une des deux langues de travail du Comité. Particulièrement, le directeur exécutif du Centre (PhD) est professeur universitaire avec l'accréditation pour l'impartition des classe en français et il a d'expérience à l'évaluation de documentation à partir des ses tâches universitaires comme dans l'activité du Cours d'Animateurs UNESCO.

Par ailleurs, le Président du Centre UNESCO de Saint Sébastien (PhD) a aussi une très bonne maîtrise du français et il a aussi d'expérience à l'évaluation de documentation comme professeur universitaire.

Il a déjà de l'expérience en ce qui concerne l'évaluation des candidatures, demandes et propositions, tâches qu'elle pourrait être amenée à réaliser en tant que membre de l'Organe consultatif.

E.2. *Votre organisation a-t-elle déjà travaillé dans plusieurs domaines du patrimoine culturel immatériel ? Décrivez vos expériences.*

Ne pas dépasser 250 mots

Le Centre UNESCO de Saint Sébastien a travaillé les suivants domaines prioritaires de travail du PCI:

- les traditions et expressions orales, y compris la langue comme vecteur du patrimoine culturel immatériel
- les pratiques sociales, rituels et événements festifs.

Aussi, le travail du Centre sur le PCI est associée a:

- expliquer la Convention et ses principes aux communautés ;
- s'engager dans des activités de sauvegarde, comme la recherche, l'organisation d'ateliers et le renforcement des capacités ;
- agir en tant que représentant légal des communautés locales en contact avec les organismes gouvernementaux.

E.3. *Décrivez l'expérience de votre organisation dans l'évaluation et l'analyse de documents tels que des propositions ou des demandes.*

Ne pas dépasser 250 mots

Le Centre UNESCO de Saint Sébastien a une grande expérience dans l'évaluation et l'analyses des documents.

Il a publié (entre 2019 et 2022) 2 livres de la collection sur les idéaux des Nations Unies et l'UNESCO qui sont disponibles dans le Catalogue des publications des Nations Unies à Geneva, à partir de l'analyses des tous les documents de l'Assemblée Générale des Nations Unies et des résolutions des Conférences générales de l'UNESCO et du Conseil exécutif du 1946 à 2019.

Le nombre de documents analysés pour les réalisations de ces livres est supérieur à 10.000 pages.

En mai 2021 et mai 2022, le Comité d'Acquisitions de la Bibliothèque des Nations Unies à Genève accepte que les livres « Educación superior : la Universidad de las Naciones Unidas y la Universidad para la Paz », et « Las Naciones Unidas y el adelanto de la mujer : Instituto Internacional de Investigaciones y Capacitación para la Promoción de la Mujer (INSTRAW) Materiales para la docencia », éditées par la Centre UNESCO de Saint Sébastien, font partie du Catalogue de la Bibliothèque.

On peut consulter les deux références à <https://bit.ly/3QiGc8N> et à <https://bit.ly/3PV9rP6>

E.4. *Votre organisation a-t-elle de l'expérience dans la rédaction de textes synthétiques en anglais ou en français ? Décrivez votre expérience et indiquez de quelle(s) langue(s) il s'agit et le nombre des membres/ou du personnel de l'organisation apte à le faire.*

Ne pas dépasser 250 mots

Le Centre UNESCO de Saint Sébastien a l'habitude d'élaborer des textes synthétiques en français. Deux personnes du Centre sont aptes pour:

- 1.- Élaborer des rapports sur les évaluations envoyés par les étudiants du Cours d'Animateurs UNESCO, l'attention tutoriels et l'élaboration des matériels complémentaires du Cours.

- 2.- Élaborer des mémoires académiques des activités annuels du Centre UNESCO de Saint Sébastien;
3.- Élaborer des rapports sur les différents secteurs de l'UNESCO, sollicités par les Commission nationales de coopération avec l'UNESCO.

Le Cours d'Animateurs UNESCO est publié en espagnol, français et anglais.

- E.5.** *Votre organisation a-t-elle l'habitude de travailler au niveau international ou a-t-elle la capacité d'appliquer une expérience locale à un contexte international ? Décrivez une telle expérience.*

Ne pas dépasser 250 mots

Le Centre UNESCO de Saint Sébastien a une expérience de 30 ans de travail au niveau international. Le Centre UNESCO de Saint Sébastien travaille dans les domaines de l'éducation, la culture, les sciences sociales et la diffusion de l'information sur l'UNESCO. Il maintient des contacts réguliers avec la Siège de l'UNESCO, avec les Délégations permanentes auprès de l'UNESCO, avec les commissions nationales pour l'UNESCO, et avec les bureaux et organismes dépendant de l'organisation et situés hors du Siège.

L'orientation et le contenu mondial des activités du Centre concordent avec les objectifs stratégiques de l'Organisation.

Grâce au Cours à Distance pour la Formation d'Animateurs UNESCO (CDFAUN), le Centre UNESCO de Saint Sébastien a obtenu l'élargissement de l'accès à l'éducation dans 75 pays. Ce qui s'est traduit par la mise en œuvre de programmes d'éducation de base non formelle conçus comme un moyen d'aider au développement des compétences nécessaires dans la vie quotidienne, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité de vie des populations.

Depuis 1992, le Centre UNESCO de Saint Sébastien a signé accords de coopération avec différentes Commissions nationales et Divisions de l'UNESCO dans le but d'améliorer la connaissance des valeurs universelles au moyen de méthodes éducatives non formelles grâce à des ateliers et des séminaires nationaux, régionaux et mondiaux.

F. Adhésion au Forum des ONG du PCI

Indiquez ci-dessous si votre organisation souhaite (continuer à) faire partie du Forum des ONG du PCI. Veuillez noter que l'adhésion est subordonnée à la décision du Comité de maintenir l'accréditation de votre organisation.

Pour plus d'informations sur le Forum des ONG du PCI et ses activités, veuillez consulter la page suivante : <https://ich.unesco.org/fr/forums-des-ong-00422>.

oui

non

G. Signature

Le rapport doit inclure le nom et la signature de la personne habilitée à signer pour le compte de votre organisation.

Nom : Juan Ignacio Martínez de Morentin

Titre : Directeur exécutif

Date : 1 février 2023

Signature :

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized name followed by a horizontal line and a short vertical stroke.